

Entreprises de la grande distribution spécialiste du sport

- Décathlon
- Go Sport
- Intersport
- Sport 2000
- Twinner

Des engagements, mais une mise en œuvre balbutiante


Décathlon progresse grâce à l'adoption d'un code de conduite... mais il oublie, comme d'autres, de mentionner le respect de la liberté syndicale !


Le règne de l'opacité


Go Sport donne de petits signes d'ouverture pour communiquer sur ses pratiques, mais encore trop peu pour y voir clair.

Pourquoi les enseignes Twinner, Intersport, et Sport 2000 ne disent-elles rien sur leurs éventuelles initiatives pour améliorer les conditions sociales dans leurs filières d'approvisionnement ? Ne font-elles rien ou alors si peu qu'elles craignent de se discréditer en rendant ces informations disponibles ?


DÉCATHLON

Légende :  Informations documentées par l'entreprise

 Informations mentionnées par l'entreprise


 Informations collectées par une autre source


PRATIQUES


 Décathlon n'a pas de système de management finalisé de la qualité sociale. Les questions relatives à l'éthique sociale, portant sur des choix stratégiques et des votes de budget, sont débattues par le Comité éthique. La gestion de la qualité sociale dans les filières d'approvisionnement est confiée à l'équipe qualité (15 personnes au siège et 25 relais locaux). Les responsables des bureaux suivant la production sont chargés de la bonne application des engagements de Décathlon chez ses sous-traitants. Les responsables qualité par zone garantissent le suivi permanent de la politique sociale, et jouent le rôle d'interlocuteurs locaux des cabinets d'audits externes.

Décathlon n'est membre d'aucun espace multipartite relatif à la qualité sociale dans ses filières d'ap-


provisionnement.


 Décathlon a traduit son code de conduite en 12 langues. Cependant, il ne dispose pas aujourd'hui d'un système lui permettant d'identifier les travailleurs qui auraient été effectivement informés des engagements.


 L'entreprise déclare avoir fait réaliser 270 audits internes et 80 audits externes en 2003. En outre, les sous-traitants majeurs du groupe (assurant 80% du CA) ont tous été audités au 31 décembre 2003.

 Les audits sociaux sont suivis de plans d'actions correctives sur des points identifiés. La mise en œuvre d'actions correctives est suivie par les 400 « production leaders » salariés du groupe, sous le contrôle de la direction qualité et des relais locaux. Décathlon conseille ses


fournisseurs pour l'élaboration des plans d'actions, mais ne s'implique ni dans leur financement ni dans leur réalisation.


 Tous les acheteurs opérationnels (productions leaders, acheteurs internationaux...) sont intégrés dans un programme permanent de sensibilisation à la qualité sociale par le directeur de la production internationale et ses équipes.


 L'entreprise dispose d'un programme de formation sur l'hygiène et la sécurité en 2003.


 Décathlon n'accorde pas systématiquement de délais plus longs ou de meilleures conditions tarifaires pour aider ses fournisseurs à gérer la qualité sociale, mais il a cité un exemple pour montrer que ses commandes peuvent être plus souples.

ENGAGEMENTS

 Décathlon a élaboré son propre code de conduite fin 2002. Celui-ci fait référence à certaines conventions de l'OIT*, mais oublie la liberté syndicale et le droit de négociation collective. Aucune référence à la DUDH n'est mentionnée.


 Pour l'activité de distribution de grandes marques (45% du CA), les conditions générales d'achat précisent les obligations des fournisseurs en matière de respect de la législation sociale.

 Pour l'activité des produits à marque propre, les sous-traitants s'engagent contractuellement : la charte Décathlon doit être ratifiée par tout nouveau sous-traitant qui, pour pouvoir être référencé, fait l'objet d'un audit mené par un auditeur externe. Cette charte est progressivement imposée par un avenant contractuel aux anciens fournisseurs de l'entreprise.


 Décathlon n'est pas prêt, en 2003, à soumettre la qualité sociale de ses achats à une vérification indépendante par un organisme multipartite.

TRANSPARENCE




 Quelques informations concernant son management de la qualité sociale sont disponibles sur son site internet.

 Décathlon a répondu à certaines sollicitations de consommateurs concernant sa gestion de la qualité sociale dans ses filières d'approvisionnement. Les réponses apportées reflètent bien ses engagements et ses pratiques.

Décathlon n'a pas actuellement de relations régulières avec des syndicats internationaux, associations ou ONG en vue de leur transmettre des informations sur son management de la qualité sociale.


 Décathlon a établi un dialogue ouvert avec le Collectif lors de la phase de collecte d'informations 2003-2004. Cependant, peu de documents justificatifs ont été transmis.

GO SPORT

Légende :  Informations documentées  Informations mentionnées par l'entreprise  Informations collectées

PRATIQUES


Go Sport ne possède pas de système de management de la qualité sociale dans ses filières d'approvisionnement.


 Néanmoins, le PDG de Go Sport envisage de mettre en place un tableau de bord de suivi en matière de qualité sociale de façon à améliorer sa performance dans ce domaine.


Go Sport n'est engagé dans aucun espace de concertation multipartite abordant le thème de la qualité sociale dans les filières d'approvisionnement.

 Go Sport ne collabore avec aucune


organisation (ONG*, associations, syndicats) pour informer les travailleurs sur les lieux de production.


 Une fois par an, un audit de contrôle de l'application des droits fondamentaux est effectué par Go Sport chez ses fournisseurs. En parallèle, des agents internes effectuent des visites de contrôle inopinées durant l'année. Toutefois, Go Sport ne s'engage ni à mettre en place ni à financer des actions de progrès social chez certains des fournisseurs.


 La direction des achats est sensibilisée lors de réunions internes sur les questions de la qualité sociale dans ses filières d'approvisionnement. Le respect des clauses sociales est inscrit dans la fiche de poste des responsables de suivi de production. Un référentiel mentionnant des critères relatifs à la qualité sociale permet aux acheteurs de sélectionner les fournisseurs.

 A notre connaissance, la gestion de la qualité sociale n'a pas influencé les pratiques d'achat de Go Sport (niveaux de prix d'achat, délais de commande,...)


ENGAGEMENTS

 En 2002, Go Sport s'engageait sur les questions relatives à la qualité sociale par l'adoption du code de conduite du secteur sport de la FPS*. Ce code reprend l'ensemble des droits du code de conduite proposé par le Collectif mais ne décrit aucune méthodologie de contrôle. Aucune référence n'est faite aux conventions de l'OIT* et à la DUDH.


 Go Sport participe régulièrement à la Commission éthique fédérale chargée du suivi de ce code.


 L'enseigne demande à tous ses sous-traitants et fournisseurs de marchandises anciens et nouveaux, de signer une lettre d'engagement concernant le respect de la charte des Nations Unies et de la Convention relative aux droits des


enfants signée à New York le 26 janvier 1990.


 Go Sport n'est pas prêt, en 2003, à soumettre la qualité sociale de ses achats à une vérification indépendante par un organisme multipartite.


TRANSPARENCE

 Le code de conduite "Droits de l'homme et environnement" du secteur sport est téléchargeable sur le site de la FPS*. Go Sport communique quelques informations sur ses engagements en matière de qualité sociale dans son rapport annuel.

 A notre connaissance, Go Sport ne publie aucune information sur son site internet concernant ses pratiques en matière de qualité sociale vis-à-vis de ses filières d'approvisionnement.

 Go Sport a répondu à certaines sollicitations de consommateurs concernant sa gestion de la qualité sociale dans ses filières d'approvisionnement. Les réponses apportées reflètent mal ses engagements et ses pratiques.

 A notre connaissance Go Sport n'a pas actuellement de relations régulières avec des syndicats internationaux, associations ou ONG* en vue de leur transmettre des informations sur son management de la qualité sociale.

 Go Sport a établi un dialogue ouvert avec le Collectif lors de la phase de collecte d'informations 2003-2004. Cependant, très peu de documents justificatifs ont été transmis.

INTERSPORT

Légende : Informations documentées par l'entreprise Informations mentionnées par l'entreprise Informations collectées par une autre source

PRATIQUES

A notre connaissance, Intersport n'est engagé dans aucun espace multipartite de concertation abordant le management de la qualité sociale dans les filières d'approvisionnement.

Aucune information ne nous a été fournie sur les pratiques d'Intersport en matière de gestion de la qualité sociale dans ses filières d'approvisionnement.

ENGAGEMENTS

Intersport a adopté un code de conduite international en 1998. Celui-ci s'appuie sur les droits cités dans le code modèle* du Collectif, mais ne fait pas référence explicitement aux conventions de l'OIT* et à la DUDH. Aucune méthodologie de contrôle n'y est mentionnée.

En 2002, Intersport déclarait avoir fait signer à l'ensemble de ses fournisseurs un contrat dans lequel ces derniers s'engageaient à respecter son code de conduite et à accepter qu'un audit soit réalisé pour vérifier sa bonne application.

A notre connaissance, Intersport n'est pas prêt, en 2003, à soumettre la qualité sociale de ses achats à une vérification indépendante par un organisme multipartite.

TRANSPARENCE




A notre connaissance, Intersport n'a pas publié d'informations sur son site internet concernant son management de la qualité sociale.

Intersport a répondu à certaines sollicitations de consommateurs concernant sa gestion de la qualité sociale dans ses filières d'approvisionnement. Les réponses apportées reflètent mal ses engagements et ses pratiques.


A notre connaissance Intersport n'a pas actuellement de relations régulières avec des syndicats internationaux, associations ou ONG* en vue de leur transmettre des informations sur son management de la qualité sociale.

Intersport n'a pas répondu à notre enquête 2003-2004 sur la responsabilité sociale des entreprises vis-à-vis de leurs filières d'approvisionnement. Sa transparence est donc en recul par rapport aux précédentes enquêtes.

SPORT 2000


Légende :  Informations documentées par l'entreprise  Informations mentionnées par l'entreprise  Informations collectées par une autre source

PRATIQUES

 A notre connaissance, Sport 2000 n'est engagé dans aucun espace multipartite de concertation relatif au management de la qualité sociale dans les filières d'approvisionnement.


Aucune information ne nous a été fournie sur les pratiques de Sport 2000 en matière de gestion de la qualité sociale dans ses filières d'approvisionnement.

ENGAGEMENTS


 Sport 2000 est membre de la FPS* qui a publié un code de conduite "Droits de l'homme et environnement" en 1998. Ce texte fait référence à l'ensemble des droits du code de conduite proposé par le Collectif mais ne décrit aucune méthodologie de contrôle. Aucune référence n'est faite aux conventions de l'OIT* et à la DUDH.


Aucun document ne nous a été transmis en 2003 montrant des engagements propres à Sport 2000 et un suivi de cette question.


Aucune information ne nous a été fournie concernant son engagement en matière sociale dans ses contrats avec ses fournisseurs.


 A notre connaissance, Sport 2000 n'est pas prêt, en 2003, à soumettre la qualité sociale de ses achats à une vérification indépendante par un organisme multipartite.

TRANSPARENCE




 Le code de conduite "Droits de l'homme et environnement" du secteur sport est téléchargeable sur le site de la FPS*. A notre connaissance, Sport 2000 n'a pas publié d'informations sur son site internet concernant son management de la qualité sociale.

 Sport 2000 a répondu à certaines sollicitations de consommateurs concernant sa gestion de la qualité sociale dans ses filières d'approvisionnement. Les réponses apportées reflètent de manière insatisfaisante ses engagements et ses pratiques.

 A notre connaissance, Sport 2000 n'entretient pas actuellement de relations régulières avec des syndicats internationaux, associations ou ONG* en vue de leur transmettre des informations sur son management de la qualité sociale.


 Sport 2000 n'a pas répondu à notre enquête 2003-2004 sur la responsabilité sociale des entreprises vis-à-vis de leurs filières d'approvisionnement.

TWINNER


Légende :  Informations documentées par l'entreprise  Informations mentionnées par l'entreprise  Informations collectées par une autre source


PRATIQUES


Aucune information ne nous a été fournie sur un système de management de la qualité sociale dans les filières d'approvisionnement de Twinner.

 A notre connaissance, Twinner n'est engagé dans aucun espace multipartite de concertation relatif au management de la qualité sociale dans les filières d'approvisionnement.


Aucune information ne nous a été fournie montrant une quelconque information des travailleurs des entreprises fournisseurs sur les engagements de l'entreprise.

 Twinner déclare ne pas disposer des moyens financiers nécessaires pour engager des audits ou des actions de progrès social réelles sur le sujet.


 En 2002, Twinner déclarait sensibiliser le service « achat » sur les questions de la qualité sociale dans ses filières d'approvisionnement par des notes internes et lors de réunions de travail.


 A notre connaissance, la gestion de la qualité sociale n'a pas influencé les pratiques d'achat de Twinner (niveaux de prix d'achat, délais de commande,...).

ENGAGEMENTS


 En 2002, Twinner s'engageait sur les questions relatives à la qualité sociale par l'adoption du code de conduite de la FPS*. Ce code reprend l'ensemble des droits cités dans le code de conduite modèle* du Collectif, mais ne décrit aucune méthodologie de contrôle. Aucune référence n'est faite aux conventions de l'OIT* et à la DUDH.


 En 2002, Twinner participait régulièrement à la Commission éthique fédérale chargée du suivi de ce code.


 En 2002, aucune clause parmi les conditions d'achat ne faisait référence aux conditions de travail chez les fournisseurs. Néanmoins, en 2003, le PDG se déclare prêt à prendre en compte dans ses critères de choix de ses fournisseurs leurs engagements en matière de qualité sociale.


 A notre connaissance, Twinner n'est pas prêt, en 2003, à soumettre la qualité sociale de ses achats à une vérification indépendante par un organisme multipartite.

TRANSPARENCE

 Le code de conduite "Droits de l'homme et environnement" du secteur sport est téléchargeable sur le site de la FPS*. A notre connaissance, Twinner ne met aucune information à la disposition du public sur ses engagements et pratiques en matière de qualité sociale vis-à-vis de ses filières d'approvisionnement.

 Twinner a répondu à certaines sollicitations de consommateurs concernant sa gestion de la qualité sociale dans ses filières d'approvisionnement. Les réponses apportées reflètent mal ses engagements et ses pratiques.

 A notre connaissance, Twinner n'a pas actuellement de relations régulières avec des syndicats internationaux, associations ou ONG* en vue de leur transmettre des informations sur son management de la qualité sociale.

 Twinner n'a pas répondu par écrit à notre enquête 2003-2004 sur la responsabilité sociale des entreprises vis-à-vis de leurs filières d'approvisionnement. Sa transparence est donc en recul par rapport aux enquêtes précédentes.